

Colloque « ruralités et transitions »
Jeudi 9 octobre 2025
Ouverture des travaux à 8h20 - Salle Médicis

Table ronde n°1 « ruralités et transitions économiques et démographiques » - 8h50
Propos introductifs - Franck MONTAUGÉ

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier Bernard Delcros, sénateur du Cantal et président de la DCTD, de nous avoir confié cette mission d'information dont je rappelle l'objet : « *La contribution des collectivités territoriales au développement des territoires ruraux à l'ère des transitions : enjeux, perspectives et recommandations* ».

Les élus locaux s'interrogent beaucoup à ce propos. Comment concilier ces deux exigences ? Faire face aux transitions tout en développant son territoire. Quels sont les enjeux, les perspectives réalistes ? Quel rôle jouent et devraient jouer les collectivités territoriales, l'Etat, les acteurs économiques existants ou potentiels etc ?

Dans le cadre de notre mission d'information, nous nous posons plusieurs questions :

- Face aux enjeux du changement induits par la transition – ou les transitions –, comment l'économie en général et l'industrie en particulier de notre pays vont-elles contribuer au développement durable et à la décarbonation de l'industrie ?
- Comment les collectivités territoriales, dans le cadre de leurs compétences et en coordination ou complémentarité les unes des autres, doivent penser, animer, voire même administrer cette nouvelle économie, dans le respect des objectifs stratégiques et de planification écologique définis par l'État... et l'Union Européenne... qu'on oublie parfois – et même souvent – de citer ?
- Quelle sera, quelle peut être la place des territoires ruraux, dans leur diversité, dans ce processus d'évolution au long court ?
- Quelle méthodologie, quelle ingénierie et quels financements doivent pouvoir mobiliser durablement les élus locaux et les porteurs de projets, à quels échelons, selon quel cadre prospectif et stratégique ?
- Enfin, la question du sens doit être posée. Qui doit bénéficier de la nouvelle économie des transitions en termes de développement social et territorial ? Les territoires ruraux et leurs habitants peuvent-ils en être écartés de fait ou doivent-ils, par leur participation, y contribuer pour *in fine* « mieux vivre » ?
- Dans une perspective républicaine, l'Etat lui-même doit-il définir une politique d'aménagement du territoire national à l'aune des nécessités et des enjeux d'un développement durable de toutes les ruralités ?

En nous appuyant sur le témoignage d'experts, d'acteurs de terrain, notre mission souhaite donc objectiver en quoi les territoires ruraux font face à différentes crises mais aussi en quoi ils sont au cœur des transitions économiques, démographiques, climatiques, énergétique, sociale et culturelle. Et même souvent en première ligne pour imaginer et mettre en œuvre des solutions innovantes.

Avec mes collègues Ghislaine Senée et Laurent Burgoa que je salue, nous engageons aujourd'hui les échanges avec des praticiens spécialistes.

Vous l'avez rappelé, cette première table ronde sera consacrée à la question de la transition économique et démographique des territoires ruraux à l'ère des transitions diverses que nous devons collectivement réussir, sans laisser personne – c'est important – ni aucun territoire sur le bord du chemin !

Les intervenants de cette première table ronde, que je remercie sincèrement pour leur participation, vont nous apporter des clés de compréhension du sujet, partager avec nous des réussites inspirantes et nous faire part de leurs préconisations, voire de leurs attentes quant aux moyens ou aux approches nécessaires à la pleine réussite de leurs démarches et de nos démarches.

Nous entendrons :

- Alain BAYET, directeur de la diffusion et de l'action régionale de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), qui nous aidera à mieux définir les ruralités en faisant parler les chiffres en matière d'économie, de démographie mais aussi de cadre de vie ;
- Jean-Baptiste GUEUSQUIN, directeur du programme Territoires d'industrie de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), qui nous présentera les principes cardinaux de Territoires d'industrie et les données d'évaluation de l'efficacité de la 1ère génération du programme, un programme qui met au cœur du de la gouvernance des projets de réindustrialisation ou d'industrialisation le « couple élu/industriel »
- Et enfin notre collègue Patrice JOLY, sénateur de la Nièvre, membre de la délégation aux collectivités territoriales et président du conseil scientifique de l'Institut des hautes études des mondes ruraux (IHEMRr), dont je vous invite à prendre connaissance des travaux riches et inspirants qui contribuent à changer notamment l'image des ruralités.